

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 30 MAI 2016

DELIBERATION N°2016-32

OBJET : Désignation des personnalités extérieures au conseil académique

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-2,

Vu les statuts de l'Université, et notamment leurs articles 26 et 27

A ELU

En tant que personnalités extérieures du conseil académique :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

à l'unanimité

- un représentant du Centre régional des œuvres universitaires et scolaire d'Orléans-Tours ;
- un représentant la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Orléans ;
- un représentant de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Tours ;
- un représentant de la Direction départementale des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire.

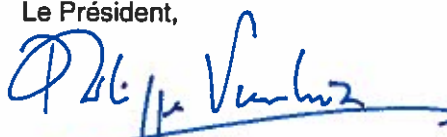
COMMISSION DE LA RECHERCHE

par 25 voix pour et 3 abstentions

- M. Eric Buffenoir (CNRS) ;
- Mme Marianne Desmedt (INSERM) ;
- M. Philippe Foucher (CEA) ;
- M. Michel Duclos (INRA) ;
- M. Nicolas Dubouloz (Région Centre-Val de Loire) ;
- M. Marc Guérin (Directeur régional de la recherche et de la technologie).

Fait à Tours, le 31 mai 2016

Le Président,



Philippe VENDRIX